



Lycée agricole

La Lande de la Rencontre

CHARTRE D'ENGAGEMENT STAGE À L'ÉTRANGER

Afin que le stage à l'étranger soit une pleine réussite pour l'élève (et le maître de stage), l'établissement de St Aubin engage du temps et des moyens en suivi individualisé, suivi administratif, financier et cela avant, pendant et au retour du stage. Cependant, vous vous en doutez, un stage à l'étranger n'a de sens que si l'élève et sa famille s'engagent à être pleinement impliqués dans la démarche à toutes les étapes.

Obligations du participant et de la famille

- Si une aide à trouver une structure de stage sera proposée, l'élève et sa famille devront faire des recherches en autonomie et établir des contacts pour trouver une structure de stage en respectant les échéances qui seront spécifiées.
- De même, si un suivi individualisé sera mis en place, il appartiendra néanmoins à l'élève et à sa famille de gérer les questions pratiques : organisation du voyage, ou du logement, visa éventuel, etc.
- Chaque élève s'engage à préparer son séjour à l'étranger en assistant aux heures de préparation dédiées par le lycée
- Chaque élève devra être en veille et réactif sur sa messagerie où toutes les informations seront transmises au fil de l'année.
- Comme tout stage, le stage à l'étranger demande d'établir une convention de stage. Mais il demande en plus de remplir un contrat de mobilité ainsi qu'un contrat financier (pour recevoir la bourse de stage). Chaque élève et sa famille s'engagent donc à fournir les différents documents demandés dans les temps impartis et à vérifier leur validité (RIB, carte d'identité, assurances santé, responsabilité civile, etc)
- En cas de changements / problèmes concernant le placement, chaque élève et sa famille s'engagent à communiquer dans les meilleurs délais avec son enseignant coordonnateur
- Les stages à l'étranger donnent droit à des bourses (qui sont indépendantes du revenu des parents). Ces bourses sont diverses et couvrent le transport et séjour sur place. L'établissement en présentera les modalités. Cependant, selon les types de bourses, montants et délais pour les recevoir, les familles pourront être amenées à faire une avance de trésorerie
- Lors du stage, l'élève s'engage à respecter le règlement de l'organisme d'accueil, ses horaires de travail habituels, son code de conduite et ses règles de confidentialité.
- Lors du stage, l'élève s'engage à faire un point régulier avec son enseignant coordonnateur
- Au retour du stage, chaque élève et sa famille s'engagent à remettre différents documents justificatifs de la mobilité (attestation de stage, de dépense, d'hébergement, etc.)
- Au retour du stage, chaque élève s'engage à répondre à un questionnaire en ligne et, selon les filières, préparer un oral sur son stage
- Au retour du stage, chaque élève s'engage à communiquer sur sa mobilité : témoignages devant les classes de premières au retour ; blog ; expo photos, etc

Type de structure

- Associations de protection de la nature
- Centres de soins et de sauvegarde des animaux sauvages
- Collectivité territoriale
- CUMA ou équivalent
- Élevage bovin viande
- Élevage bovin lait
- Élevage caprin
- Élevage ovin
- Entreprise de Travaux Agricoles
- Fédérations de chasse ou équivalent à l'étranger
- Fédérations de pêche ou équivalent à l'étranger
- Fermes pédagogiques et centres d'animation nature
- Forestiers et coopératives forestières
- Golf
- Parcs animaliers
- Parcs urbains et parcs de château
- Pépinière
- Piscicultures
- Structures chargées de l'aménagement et/ou de l'entretien des cours d'eau
- Syndicats de rivière ou équivalent à l'étranger
- Vétérinaire



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Erasmus+

